

Mouthiers sur Boëme

SOMMAIRE

- Le Conseil Municipal du 13/04.... p 2
- Gros Plan :
Le budget communal p 3
- Rencontre avec Cécile Forgeron p 4
- 100 ans de vie associative p 5
- Infos diverses p 6
- Exposition à la MJC p 7
- Etat Civil p 8
- Agenda p 8

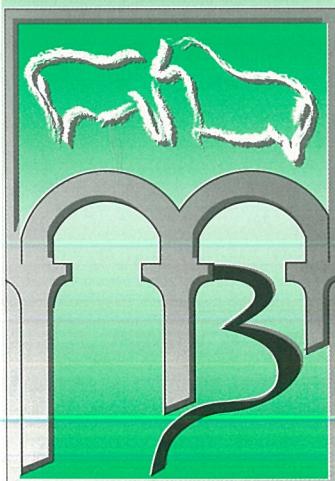


«Sortie et déjeuner au lycée de l'Amandier pour un groupe de résidents du foyer.»

(Photo Alain PORTE).

BULLETIN
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 201
Mai 2001



LE MOT DU MAIRE

A PROPOS DU BUDGET 2001

Lors de sa séance d'avril, le conseil municipal a voté le budget pour l'année en cours.

Celui-ci s'équilibre à 8 137 879 F en fonctionnement dont un prélèvement pour investissement de 1 414 599 F.

Les dépenses d'investissement ont été votées pour un total de 7 217 913 F comprenant les programmes non achevés sur le dernier exercice pour 1 763 998 F et le remboursement du capital bancaire sur l'exercice pour 1 500 000 F.

Les compléments sur travaux en cours et les nouveaux programmes de l'exercice s'élèvent donc à la somme de 3 953 915 F portant sur les bâtiments communaux et le réaménagement de 2 logements sociaux, l'agrandissement du cimetière, l'aménagement du restaurant scolaire conformément aux nouvelles exigences des services vétérinaires, les travaux divers de voirie, l'éclairage public, l'aménagement place du champ de foire et espace marché, la protection incendie de la zone d'emploi par création d'une réserve d'eau, les travaux stade football, l'aménagement sécuritaire de circulation à l'entrée sud du bourg.

Compte tenu de notre faible potentiel fiscal et afin de réduire l'emprunt bancaire, la fiscalité locale a donc été majorée de 3% sur les taux.

Ceux-ci qui n'avaient pas été modifiés depuis 1998 sont donc portés cette année à :

Taxe d'habitation : 9,46% - Foncier bâti : 24,86% - Foncier non bâti : 48,81% - Taxe professionnelle : 10,16%

TAILLE ET ABATTAGE DES ARBRES

Vous avez été nombreux à réagir lors de l'abattage de certains arbres place du champ de foire et principalement pour celui qui était à l'angle de la boucherie.

Nous voudrions vous confirmer notre attachement à nos espaces verts et nous avons toujours remplacé les arbres abattus. Nous avons participé en début d'année à l'opération de reboisement lancée par "CHARENTE NATURE" en collaboration avec "LA CHARENTE LIBRE" en ajoutant une plantation aux Justices.

Ce n'est donc pas de gaïte de cœur que nous avons du faire procéder à ces travaux.

Suite page 2

SUITE DU MOT DU MAIRE

Ayant constaté que diverses plantations avaient souffert de la tempête, nous avons demandé une étude phytosanitaire. Le bilan de la première étude a été confirmé par une deuxième entreprise spécialisée, sans aucun lien avec la première, chargée de mettre en oeuvre les différentes mesures préconisées : taille, élagage, curetage et hélas parfois abattage. Si la souche restée sur site à notre demande (nous avons l'intention de l'utiliser pour le fleurissement) paraît saine, l'arbre était complètement creux à une hauteur de 2 mètres et rien ne pouvait aider à le sauvegarder. Le conserver en l'état mettait en péril la sécurité de chacun.

Cécile FORGERON



C'ÉTAIT LE 20^e SIECLE

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUILLET 1906

BALAYAGE DES CLASSES

Le Conseil, considérant que le balayage des classes fait par les enfants des écoles, filles et garçons, peut être insalubre pour tous et présente pour ceux, habitant les hameaux éloignés du chef-lieu, l'inconvénient de retarder leur rentrée dans leur famille, décide de confier, à l'avenir, et à dater de la rentrée des classes, ce balayage à une personne de service, désignée par la municipalité. Il vote, à cet effet, un crédit de 50 francs par an, ou 5 francs par mois.

LE CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 13 avril 2001

BUDGET PRIMITIF 2001 DE LA COMMUNE

Dépenses de fonctionnement : 6 723 280 F

Recettes de fonctionnement : 8 137 879 F

Dépenses d'investissement : 7 217 913 F

Recettes d'investissement : 5 218 943 F

Le Conseil Municipal décide à 10 voix pour, d'augmenter les taux d'imposition des 4 taxes (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti, taxe foncière sur le non bâti, taxe professionnelle) de 3%. (9 voix pour une augmentation de 2%).

BUDGET PRIMITIF 2001 DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Dépenses de fonctionnement : 379 000 F

Recettes de fonctionnement : 379 000 F

Dépenses d'investissement : 589 900 F

Recettes d'investissement : 589 900 F

BUDGET PRIMITIF 2001 DE LA RÉGIE DE TRANSPORT

Dépenses de fonctionnement : 78 165 F

Recettes de fonctionnement : 78 165 F

Dépenses d'investissement : 29 297 F

Recettes d'investissement : 29 297 F



Passage de témoin au foyer résidence, d'Eliane à Raymonde.

Ces trois budgets primitifs sont votés à l'unanimité.

MEDAILLE D'HONNEUR COMMUNALE

Le Conseil Municipal décide de constituer un dossier de demande de médaille d'honneur communale pour les anciens conseillers municipaux ayant eu un mandat d'au moins 20 années.

LOYERS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal décide d'augmenter, à compter du 1^{er} mai 2001 et comme chaque année, les loyers communaux, selon le taux de variation qui sera fixé par l'INSEE.

D'autre part, le loyer laissé vacant par M. et M^{me} ALLERON, sera attribué à M. et M^{me} MILLET.

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Madame LHOMME Michèle est désignée "correspondant municipal" de la Prévention Routière pour assurer le partenariat entre cette association et la Commune.

ACHAT TERRAIN

Le Conseil Municipal décide de l'achat, à 5 francs le m², d'une bande de terrain de 43 m², située rue du village de l'école.

FRANCE TELECOM

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention à intervenir entre la Commune et France Telecom, relative aux installations de télécommunications du lotissement logements sociaux de la chauveterie.

BUREAU MUNICIPAL

- Maire : Cécile Forgeron
- 1^{re} adjointe : Eliane Porte
Vie associative, Affaires scolaires, Foyer résidence
- 2^{me} adjoint : Roger Brégeas
Travaux aménagement, assainissement, environnement
- 3^{me} adjoint : Albert Boureau
Affaires agricoles, cours d'eau, espaces naturels
- 4^{me} adjoint : Jean Révereault
Intercommunalité, communication municipale
- 5^{me} adjointe : Raymonde Vallat
Action sociale et lien entre les générations

GROS PLAN

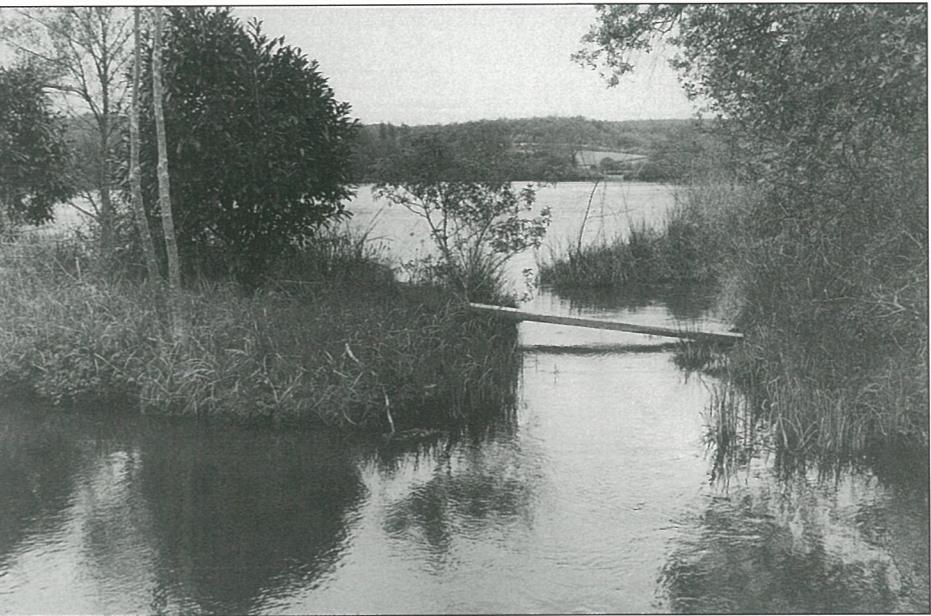
Le budget communal

Le budget primitif (B.P.) constitue une prévision des recettes et des dépenses au cours de l'année à venir. Il doit être voté avant le 1^{er} janvier. Le législateur a cependant prévu la possibilité pour les communes de différer le vote de leur budget jusqu'au 31 mars et même jusqu'au 15 avril l'année de renouvellement des conseils municipaux.

Pour assurer la continuité de la gestion municipale entre le 1^{er} janvier et le vote du budget, le maire et le conseil municipal, peuvent néanmoins mettre les recettes en recouvrement et engager les dépenses de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente. En matière

d'investissement, le maire peut, sur autorisation du conseil municipal, mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent (non compris les crédits relatifs au remboursement de la dette).

Le budget doit être voté en équilibre réel : la section de fonctionnement et la section d'investissement sont votées en équilibre ; le remboursement en capital des annuités d'emprunt est couvert par les recettes propres de la section d'investissement (hors emprunt) ajoutées au prélèvement sur recettes de fonctionnement.



(Photo Alain Porte)

PARLONS-EN...

Il faut se rendre à l'évidence, nos amis les chiens ne lisent pas "Vivre à Mouthiers". Alors, à nouveau dans ces lignes, c'est à leurs maîtres que nous nous adressons pour rappeler que :

- La divagation à plus de 200 mètres d'une habitation, hors de la surveillance du propriétaire, est interdite.
- À la demande du Maire ou des propriétaires des terrains privés dans lesquels ces animaux ont été trouvés, il y a risque de mise en fourrière.

- Les éboueurs n'ont pas vocation à rassembler et à ramasser les détritus des sacs poubelles éventrés.

- Les plaintes des particuliers dont les pelouses ou les murs servent de lieux d'aisance aux chiens du voisinage, sont légitimes et n'ont pas d'autre objectif que de dire ...ayez un peu plus de "savoir-vivre", alors nos amis à quatre pattes auront le "savoir-faire".

INTERCOMMUNALITÉ 201

Jean REVEREAULT, adjoint en charge de l'intercommunalité et de la communication municipale à Mouthiers a été élu Président de la Communauté de communes CHARENTE-BOËME-CHARRAUD.

La désignation du nouveau bureau communautaire après les élections municipales de mars ont donné les résultats suivants :

- **Président** : Jean REVEREAULT (10 voix) Jacques LACROIX (7 voix).

- **1^{er} Vice-président chargé des Ordures ménagères et du développement économique** : Jacques LACROIX (élu de ROULLET ST ESTÈPHE).

- **2^{me} Vice-présidente en charge du cadre de vie et du développement social et culturel** : Evelyne CHEMIER (élue de VŒUIL et GIGET).

- **3^{me} Vice-président** : Régis ROUYER (Maire de Sireuil).

- **Les autres membres du bureau** sont : Michel RENAUD (élu de ROULLET ST ESTÈPHE), Monique CHIRON (Maire de VŒUIL et GIGET) et Cécile FORGERON (Maire de Mouthiers).

- **Les délégués de MOUHIERS dans les commissions** sont les suivants :

- **VOIRIE INTERCOMMUNALE** : Roger BREGES, Daniel PONTINI.

- **CADRE DE VIE** : Eliane PORTE, Cécile FORGERON, Michel CARTERET, Maïté BONNET.

- **FINANCES** : Jean REVEREAULT, Cécile FORGERON, Raymonde VALLAT.

- **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** : Cécile FORGERON, Hugues BARBE ;

- **ORDURES MENAGERES** : Raymonde VALLAT, Jean REVEREAULT.

Cécile FORGERON, maire de Mouthiers a été élue Présidente du Syndicat d'Electrification Rurale de BLANZAC.

Elle succède à M. MALLET, Maire de VOULGEZAC.

Rencontre avec Cécile Forgeron

Après quelques mois de suspension pour cause de campagne municipale, afin de ne pas interférer dans le débat entre candidats, nous retrouvons cette page rencontre du bulletin communal. Elle accueille aujourd'hui Cécile FORGERON premier magistrat de la commune depuis mars 1994. Réélue en mars dernier à 50 ans, Cécile FORGERON est, parmi les 42 femmes maires en Charente, celle qui préside aux destinées de la commune la plus importante par sa population, Mouthiers.

Sollicitée pour prendre la suite de Bernard GERMON, qui souhaite se retirer de sa charge de maire de Mouthiers en ce début de 1994, Cécile FORGERON, élue conseillère municipale en 1989, commencera par refuser. Puis acceptant l'idée d'un "intérim" de 18 mois jusqu'aux élections municipales programmées en juin 95 ; elle est donc élue maire lors de la séance du Conseil municipal du 4 mars 1994. Elle est réélue maire en juin 1995, puis le 16 mars 2001.

Bien que née, et habitant à FOUCHEBRUNE, c'est l'école de Mouthiers qu'elle fréquente.

De cette scolarité monastérienne, il lui reste le sentiment de grand bonheur et, entre autres images, celle de Madame PAGNOUX imposant le silence complet à coup de sifflet lors des repas à la cantine.

Aujourd'hui la cantine scolaire figure en bonne place dans ses priorités de maire. "C'est un lieu où les enfants apprennent la vie en société, deviennent des citoyens".

Elle se réjouit de l'évolution de ce service municipal qui voit aujourd'hui l'intervention d'un animateur pour les enfant de l'école élémentaire.

Le rôle de celui-ci est d'accompagner les enfants dans ce moment particulier dans la journée de l'écolier : apprendre à bien se nourrir, à respecter les autres personnes, qu'il s'agisse du personnel ou de ses petits camarades de repas. Cécile FORGERON exprime cependant un regret à l'égard de la cantine : celui de ne pouvoir engager plus rapidement les travaux prévus en raison de la "surchauffe" dans le secteur du bâtiment.

"Aujourd'hui, les entreprises ont tellement de boulot que leurs offres de prix sont pour l'heure prohibitives. Nous sommes obligés de différer ce chantier."

Cette situation de l'économie locale est également un souci important du Maire. L'exemple du développement de l'entreprise LIPPI illustre le rôle du maire. Cécile FORGERON rappelle au passage le rôle joué par son prédécesseur, Bernard GERMON, dans la réalisation de l'atelier relais qui permit le développement de l'entreprise.

Dans l'étape plus récente, et encore d'actualité, c'est toujours ce rôle que



Madame le Maire assume dans les contacts et les appuis aux entrepreneurs, vis à vis des administrations et des autres opérateurs.

Elle rappelle que sur le projet LIPPI concernant l'évacuation des eaux de traitement, une 1ère réunion avait eu lieu en Préfecture en janvier 1998 avec les différents partenaires, Direction régionale de l'Industrie, celle de l'Environnement, la Chambre de Commerce. La collectivité s'est associée à l'entreprise pour la réalisation des travaux en conformité

avec l'arrêté préfectoral. Plus récemment, une réunion a eu lieu sur le site à propos de la nouvelle extension.

Madame le Maire considère ce rôle de "faiseur" de lien comme l'élément spécifique de la fonction de Maire. "Il faut gérer la collectivité avec l'ouverture d'esprit qui permette de construire des liens entre les habitants." Cécile FORGERON fait remarquer que ce trait de caractère n'est pas réservé aux femmes. Beaucoup de dossiers font d'abord appel au sens pratique pour devenir une réalité. Il est alors facile d'évoquer le projet de crèche familiale confié à elle et à Christine DISCOEUR par Bernard Germon. Cécile FORGERON estime que cette action illustre parfaitement les services qui peuvent être rendus par une commune à ses habitants. Incidemment, elle insiste sur les qualités humaines et professionnelles d'Anne-Marie MARTIGNAC, la directrice de la crèche Les P'tits loups. Cette structure qui aujourd'hui emploie 21 personnes pour un équivalent de 10 personnes à temps plein.

Après 12 années au Conseil municipal, dont 8 en qualité de Maire, Cécile FORGERON n'hésite pas à faire partager son expérience de gestionnaire, pour la commune mais également pour la Communauté de Communes dont elle assurait le suivi du budget sous la présidence de Jean Paul KERJEAN. Mais aujourd'hui, malgré un emploi du temps professionnel et public bien rempli, elle prend un peu de son temps pour accompagner le nouveau maire de Fouquebrune dans son apprentissage de la gestion municipale.

Comme quoi on peut avoir habité Fouquebrune en allant à l'école à Mouthiers, puis habiter Mouthiers pour faire école à Fouquebrune !

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL...

"ASSOC EN FETE" CENT ANS DE VIE ASSOCIATIVE 1901-2001

• Présentation des associations

- Démonstrations et jeux sportifs
- Animations
- Spectacles
- Tournoi de foot enfants
- Spectacles de rue
- Expositions
- Rallye-jeux
- Randonnées

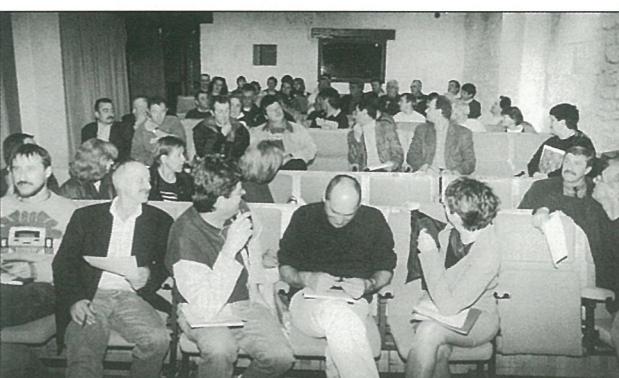
Concours d'objets roulants non identifiés (tout le monde peut participer-prime à l'originalité).
Repas convivial en soirée.

12 Associations de Mouthiers et 50 de l'intercommunalité participent.

Celles-ci font appel à documents ou photos (merci aux anciens bénévoles).

Un document spécial intercommunal d'information sera distribué fin mai.

Ils
ont
préparé
la fête
intercommunale.



Elles
préparent
une pub
vidéo.



Ils
ont
préparé
l'avenir.



Dimanche
1^{er} Juillet
sur la base
des Glamots
à Rouillet de
14h30 à 24h

Renseignements :
CENTRE SOCIAL
INTERCOMMUNAL
05 45 67 84 38

12 avril
2001

Atelier
vidéo

5 avril
2001

INFOS DIVERS...

INFOS DIVERS...

REPAS DE LA CHASSE

Repas organisé par le bureau de Chasse de Mouthiers à la salle polyvalente de Mouthiers et ouvert à tous : "sanglier à la broche".

MENU :

Apéritif, Potage, hors d'œuvre, sanglier à la broche, flageolets, salade, fromage, dessert, café-cognac, vins compris.

TARIFS :

Adultes : 90 francs

Gratuit pour les moins de 12 ans.

RENSEIGNEMENTS :

05.45.67.98.57 - 05.45.67.82.63 - 05.45.67.84.46.

**Dimanche
13 mai
à 12h**



**Photo
Alain PORTE**

PERMANENCE DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Nous rappelons qu'une permanence de la CPAM se tient à la mairie.

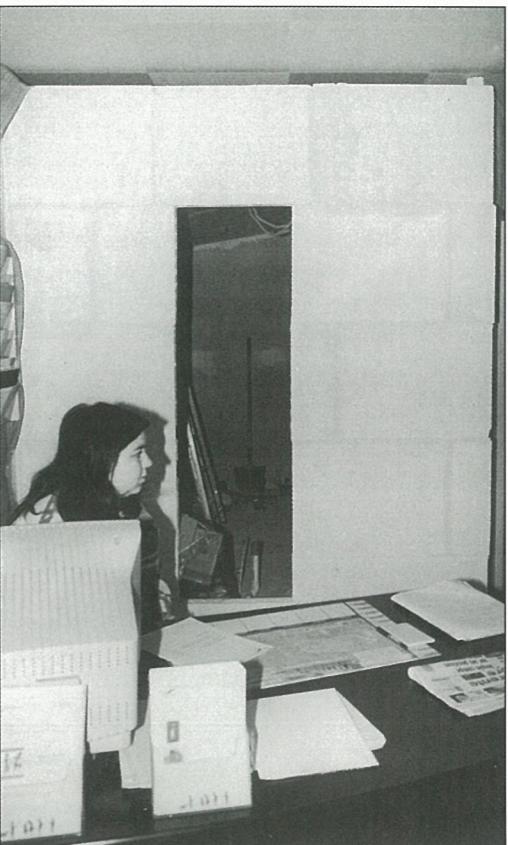
**Tous les
mercredis de
13h15 à 14h30**

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC «SENTIERS DE BOËME»

JOUR	PILOTE	TEL.	RV MOUTHIERS	Lieu de la rando	Point de départ...	... et heure	NB de Km
Dim.13 mai	Multi-rando en cognacais		Place champ de foire 7h30 pour les lève-tôt 8h30 pour les lève-tôt	RICHEMONT	I.R.E.O.	9 h 10 h	
le bulletin d'inscription du dépliant peut être remis au Pdt le 1er mai				le bulletin peut aussi être envoyé directement avant le 4 mai			
J.24-D.27 mai	Alain BONNET	05.45.67.83.24	Week-end dans le Tarn	(réunion des participants lundi 21 mai 20h30 à la MJC)			
Di.27 mai	la randonnée à MARTHON est annulée						
Di.10 juin	Ghislaine D.+Martine G.	05.45.67.98.11	13 h 30	SAINT-YRIEIX	Parking plan d'eau	14 h	10
dim.17 juin	Fête Nationale de la randonnée à MANSLE		8 h	plusieurs possibilités de rando matin et AM. Activités diverses.			
	le bulletin d'inscription annexé au dépliant sera remis ou envoyé au président pour regroupement au plus tard le 5 juin						
Di.24 juin	Dominique Lechat	05.45.67.93.42	13 h 30	EDON	Eglise	14 h 15	
V.29 juin et non S.30	Guy BREGEAS	06.81.55.41.64	20h45(rando nocturne)	MOUTHIERS (prévoir lampe) Champ de foire		21 h	8 à 9
Di.1er juillet	Daniel PONTINI	05.45.67.84.30	le matin. L'horaire et le repas seront précisés ultérieurement. Diverses activités l'après-midi				
			Dans le cadre de la fête intercommunale des Associations, aux glamots à Roullet. Trajet à pied de Voeuil ou de Mouthiers.				

EN MAI LA MJC POUSSE LES MURS, EXPOSE DE LA PEINTURE ET FAIT SON CINÉMA...

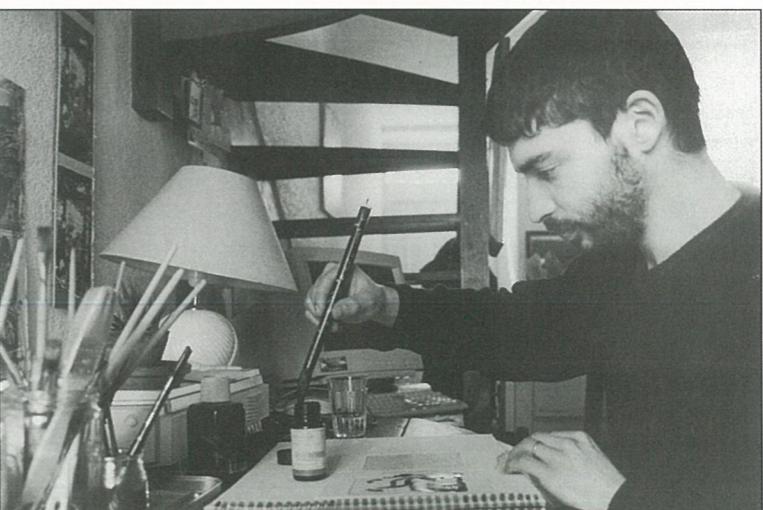
**Des travaux
pour améliorer
les conditions
de travail**



Lydia à l'accueil.

JACQUES VEYSER EXPOSE À LA MJC

**Vernissage
de
l'exposition
Vendredi
11 à 20h30**



**Exposition
du 11 au
27 mai**

Mardi 29 mai à 20h30

Cinéma MJC Jules Berry

"La tour Montparnasse infernale"



ETAT CIVIL

Mariages

• Le 31/03 2001 : Stéphane CHAGNAUD et Cindy GONCALVES

Décès

• Le 06/04 2001 : Marie-Louise CHAGNAUD née PLANTEY «Gersac»

Sur votre agenda...

• MAI 2001

- 7 : Spectacle Zig-Zag à la salle des fêtes organisé par les parents d'élèves du Collège de La Couronne
- 13 : Sanglier à la broche à la salle des fêtes organisé par la société de chasse de Moutiers
- 13 : Randonnée pédestre
- 19 : Fête du skate
- 26 et 27 : Tournois de football des moins de 13 ans par le SCM
- 27 : Randonnée pédestre

• JUIN 2001

- 1 : Assemblée Générale du foot
- 2, 3 et 4 : Frairie de la Pentecôte
- 10 : Randonnée pédestre
- 10 : Journée FNACA (pêche, pétanque, méchoui)

PHARMACIES DE GARDE LE WEEK-END

Du samedi à partir de 20 heures au dimanche matin 9 heures.

Et du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.

Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême.

Pour la journée du dimanche, de 9 heures à 20 heures, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

OBJETS TROUVÉS

1 parapluie a été trouvé à la pharmacie. Le réclamer à la mairie.

1 sweat-shirt a été trouvé au Skate-Park. Le réclamer à la mairie.

~ MÉDECINS DE GARDE ~

MAI

1 Dr BOURRIQUEN	St-Michel	05 45 91 42 25
6 Dr FREDERIC	La Couronne	05 45 67 25 17
8 Dr GIRAUD	Vœuil et Giget	05 45 67 86 82
13 Dr CAVARD	La Couronne	05 45 67 24 23
20 Dr FORGEAUD	Nersac	05 45 90 60 77
24 Dr BRANGER	La Couronne	05 45 67 19 39
27 Dr VALLAT	La Couronne	05 45 67 44 40

JUIN

3 Dr COMTE	Mouthiers	05 45 67 82 37
4 Dr SACRISTE	La Couronne	05 45 67 12 48
10 Dr ALLIAT	Fléac	05 45 91 08 19
17 Dr FONTANAUD	La Couronne	05 45 67 25 17
24 Dr GAUTHIER	La Couronne	05 45 67 25 17

Week-end classique : garde de 12h le samedi à 7h le lundi matin.

Jour férié de semaine : garde de 18h la veille au lendemain 7h.

Le prochain bulletin

Il paraîtra début juin. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 mai.
Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 juin pour le n° de mai). On évite ainsi les problèmes dûs à d'éventuels retards de parution.

CRÈCHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC ☎ 05 45 67 84 88



Un déjeuner poule au pot pour aider au Burkina-Faso.



Quatre étudiantes de l'IUT d'Angoulême ont fait un stage communication pour l'ADMR.



Le bulletin municipal a fait son numéro (200) devant la Charente Libre.

(Photos Alain PORTE)

Mise en page et impression :
Composervices Angoulême
RC 86 B 0280